

ou Union Régionale du Sud-est pour la Sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement

*Affiliée à France Nature Environnement (FNE)*

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

*Agréée dans un cadre national au titre de l'article L.141.1 du Code de l'Environnement*

---

## **Débat Public Projet de Liaison Ferroviaire Grande Vitesse PACA Réponse à 3 questions cndp du 26 mai 05**

-----  
Rédacteurs : Giudicelli (GADSECA) et Goutard (LACONAR)

### **1. Que reprenez-vous du débat qui se termine ?**

Peu de reproches sont à adresser à l'organisation du Débat qui a permis à un large panel de participants de s'exprimer de façon orale ou écrite et ainsi de bien connaître les divers points de vue. Si l'ambiance est restée dans l'ensemble correcte, on peut regretter une certaine pollution des débats par des interventions hors sujet ou trop marqués par le « nimbyisme ». Le principal résultat positif de l'examen approfondi ainsi effectué du projet de LGV-PACA a été le recadrage de son besoin qui ne peut se réduire à la satisfaction d'une liaison Paris-Nice par TGV (en moins de 3H 40), mais doit s'intégrer dans celui de construire une liaison ferroviaire sur l'arc méditerranéen.

Ce besoin de LGV, que certains intervenants ont contesté avec des arguments plus ou moins acceptables, doit s'accompagner d'un véritable projet d'aménagement du territoire dans lequel les transports collectifs locaux et régionaux occupent une place prioritaire. Mais ce point est resté encore embryonnaire, la volonté de faire prévaloir des vues personnelles l'emportant souvent sur celle de mener en commun une approche globale, certains élus ayant d'ailleurs contribué à cet état d'esprit.

### **2. Qu'attendez-vous de la publication par le maître d'ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet ?**

Le principal risque que court le projet étant son enlisement dans des discussions et polémiques sans fin sur le choix des options possibles, il est souhaitable de définir rapidement celles qui permettront aux Bureaux d'Etudes de RFF de définir le tracé LGV représentant le meilleur compromis sur le plan du développement durable et aux collectivités territoriales de prendre en conséquence les mesures conservatoires nécessaires (SCOT, PLU, PDU). Cela signifie que ce tracé LGV avec ses gares associées (desservies par TCSP) doit être conçu dans une optique de système ferroviaire offrant une grande souplesse d'itinéraires grâce à un maximum d'interconnexions avec la ligne historique (ou encore les nouvelles lignes régionales en projet). La multiplication des trajets possibles devrait ainsi permettre des mises en service progressives par tronçons successifs, ce en fonction des financements disponibles.

ou Union **R**égionale du Sud-est pour la Sauvegarde de la **V**ie, de la **N**ature et de  
l'Environnement

*Affiliée à France Nature Environnement (FNE)*

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

*Agréée dans un cadre national au titre de l'article L.141.1 du Code de l'Environnement*

---

**3. Quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'information et de participation des acteurs et du public, tout au long du projet s'il se poursuit ?**

Nous souhaitons pouvoir continuer :

- à être informés des diverses étapes d'avancement du projet par les voies que RFF jugera les plus appropriées (Internet étant le plus efficace)
  - à donner notre avis sur les décisions prises (ou non prises ?) ou sur les choix techniques effectués
  - de participer à des réunions faisant le point d'avancement du projet
-